11786/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 5 octobre 2018 Enregistré à la Présidence du Sénat le 5 octobre 2018

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Suède



Bruxelles, le 2 octobre 2018 (OR. en)

11786/18

CES 33

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre du Comité

économique et social européen, proposé par le Royaume de Suède

11786/18 ms

GIP.1 FR

DÉCISION (UE, Euratom) 2018/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Suède

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 302,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 bis,

vu la proposition du gouvernement suédois,

vu l'avis de la Commission européenne,

11786/18 ms 1 GIP.1 **FR**

considérant ce qui suit:

- Le 18 septembre et le 1^{er} octobre 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE, Euratom) (1) 2015/1600¹ et 2015/1790² portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020.
- (2) Un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Erik SVENSSON,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

11786/18 2 ms FR

¹ Décision (UE, Euratom) 2015/1600 du Conseil du 18 septembre 2015 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 248 du 24.9.2015, p. 53).

² Décision (UE, Euratom) 2015/1790 du Conseil du 1 octobre 2015 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 260 du 7.10.2015, p. 23).

Article premier

M. Christian ARDHE, *EU Affairs advisor, Heimdal European Affairs*, est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2020.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil Le président

11786/18 ms 3

 \mathbf{FR}